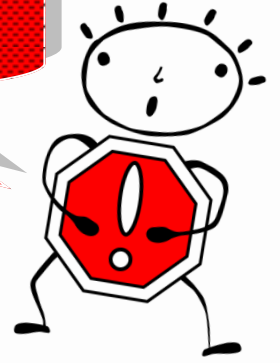




ON EN PARLE A LA DFPE

Compte rendu du CHSCT
exceptionnel concernant la pollution au
plomb suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris



Le mercredi 16 Octobre 2019

s'est tenu un CHSCT exceptionnel à la demande de la CGT

Le 15 Avril 2019, à la suite d'un incendie se déclarant dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris de la fumée a entraîné de très importantes émissions de particules de plomb dans l'atmosphère. Celle-ci s'est répandue sur l'ensemble des arrondissements Parisiens et surtout dans le 4,5,6 et 7ème.

Le 30 Avril 2019, la CGT a questionné la Direction sur une éventuelle contamination dans les établissements proches de la cathédrale. L'administration nous a assuré que les agents et les enfants accueillis ne courraient aucun danger.

A la suite d'un communiqué de presse nous découvrons que la pollution est majeure et que des risques graves pour la santé sont à craindre.

Le 18 Juin 2019, durant le CHSCT programmé, la Direction ne nous a fourni aucune information sur cet accident alors que les 1ères mesures leurs avaient déjà été transmises.

Le 19 Juillet 2019, Nous ré-interpellons notre Direction pour avoir les résultats des prélèvements déjà effectués dans toutes les structures impactées par le panache de fumée. Nous avons également demandé le nettoyage et la décontamination de tous les établissements ayant des taux au dessus de $70\mu\text{g}/\text{m}^2$ avant la réouverture en septembre. Nous demandons également quelles préconisations et quels matériels avaient été fournis pour le personnel ayant procédé au nettoyage.

Ainsi que la fermeture immédiate de 12 établissements tant que les prélèvements d'air et de surface n'étaient pas effectués et les établissements concernés décontaminés.

Le 29 Juillet 2019, au vu du refus de contrôler les établissements que nous avons demandé nous avons fait la demande d'un CHSCT exceptionnel dès la rentrée.

Durant l'été nous avons collecté des résultats alarmants sur les taux de plomb dans différentes structures et avons pu redessiner une nouvelle cartographie de l'impact de la pollution.

Nous avons décidé au sein de la CGT Petite Enfance d'organiser des temps de rencontre devant les EAPE afin d'informer professionnel-le-s et familles sur leurs droits, l'accès aux plombémies et les conséquences sur la santé d'une telle pollution.

Le mercredi 16 Octobre 2019, s'est tenu le CHSCT

exceptionnel avec l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives (CGT, CFDT, UNSA et CFTC) ainsi que l'ensemble des services de la DFPE Présidé par Monsieur Patrick BLOCHE.

Nous avons nommé deux experts, un agent d'un autre service Public dont le lieu de travail est proche de Notre-Dame ainsi qu'une chercheuse honoraire à l'INSERM spécialiste en santé Publique afin d'apporter des éléments complémentaires à notre dossier.



Les mandatées CGT Petite Enfance ont fait la demande de ce CHSCT exceptionnel pour obtenir des réponses précises à leurs questions restées sans réponses et des mesures de préventions adaptées à l'importance de la situation.

Nous voulions alerter la Direction sur le manque de matériel, de communication et de mesures durant la période qui a précédé l'incendie jusqu'à ce jour.

Malheureusement cette instance n'a pas été à la hauteur de nos attentes car peu de réponses nous ont été données.

Voici quelques unes de nos questions:

- ♦ y avait-il ou y a t-il des agentes enceintes dans les établissements contaminés au plomb ?
- ♦ A quelle date le protocole de nettoyage a t-il été donné aux ATEPE ?
- ♦ Quelles mesures avez-vous ou allez-vous mettre en place concernant le nettoyage du linge contaminés, du linge sale et non contaminé, des ustensiles de cuisine, des plans de travail de cuisine et des biberonneries ainsi que des locaux?
- ♦ Pourquoi des salles et des jardins contaminés sont-ils restés accessibles?

La CGT Petite Enfance est consternée par la tenue de cette instance où l'atmosphère était pesante et tendue, les propos de nos élus et de notre direction à la fin de ce CHSCT n'étaient pas appropriés.

Comment sur un sujet d'une telle importance autant de mépris?

En toute fin de CHSCT au bout de 3 heures d'instance n'ayant pas eu satisfaction nous avons demandé une suspension de séance afin de présenter aux autres organisations syndicales une délibération et une demande d'expertise.

L'ensemble des organisations CGT, CFDT, UNSA, CFTC à l'unanimité a donc validé cette demande d'expertise.

La direction a accepté notre demande d'expertise, une enquête approfondie va être menée afin de recenser les sources actuelles de danger et de proposer des mesures de prévention adaptées à chaque situation.



**Nous sommes engagé dans ce dossier
et continuerons à vous informer de la suite
apporté par notre direction.**



CGT PETITE ENFANCE - 3 rue du Château d'Eau
Bureau 225 - 75010 PARIS - tél: 01.44.52.77.08
cgt-pe@hotmail.fr  www.cgtpetiteenfancevilledeparis.fr

